

Paradis fiscaux : de plus en plus intolérable

Par Gilles L. Bourque, chercheur

Alors que nos gouvernements se démènent pour contrer les effets catastrophiques de la pandémie du COVID-19 sur les populations et les entreprises, augmentant de façon abyssale leur déficit, l'enjeu des paradis fiscaux prend une tournure inédite. Dans ce contexte de crise sans précédent où les gouvernements appellent les citoyens à une plus grande solidarité, il serait logique d'en attendre autant de la part de ceux qui pratiquent l'évasion ou l'évitement fiscal. Dans la présente fiche, nous allons brosser un rapide portrait de l'évolution des investissements directs étrangers (IDE) des Canadiens dans les principaux paradis fiscaux, tout en faisant le point sur les études canadiennes récentes sur le sujet.

La fuite de capitaux canadiens, toujours plus importante

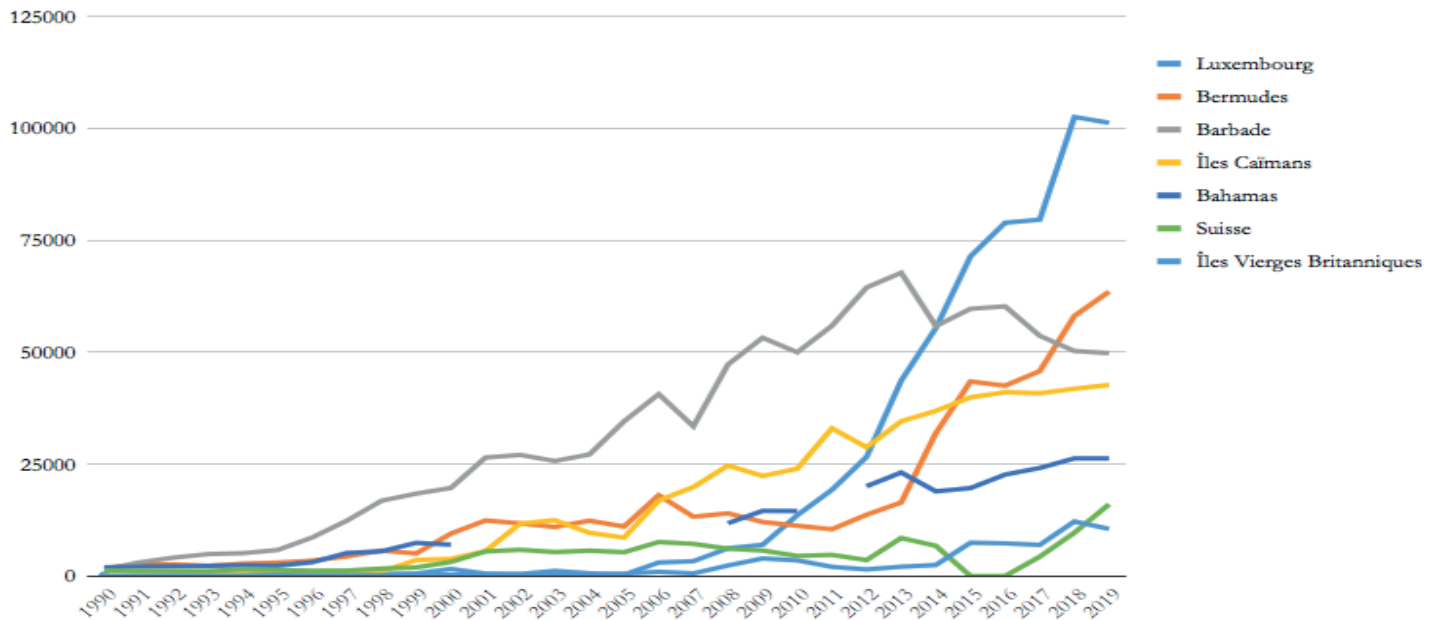
Dans le tableau suivant nous avons mis à jour les données sur le stock et sur la croissance des actifs des sept principaux paradis fiscaux en date de 2019. On peut constater que le Luxembourg, les Bermudes, la Barbade et les Îles Caïmans représentent les destinations les plus populaires de l'évasion fiscale chacun d'eux affichant des actifs canadiens dépassant les 40 milliards \$. Depuis 2015, les investissements directs étrangers totaux provenant des Canadiens ont crû de 33,3% (dépassant le billion de \$ en 2019) alors que les stocks d'actifs placés dans ces sept mêmes principaux paradis fiscaux atteignaient un sommet de 309 milliards \$ (hausse de 28,5%). Au final, la part des IDÉ placés dans les 7 principaux paradis fiscaux est passée de 6,6% du total en 1990 à 22,3% en 2019. Puisque les entités qui transfèrent leurs actifs dans ces paradis fiscaux font partie des grandes fortunes ou sont de grandes entreprises, on peut évaluer que la perte de revenus fiscaux pour le gouvernement fédéral et les provinces se situerait entre 10 et 16 milliards \$ (entre 1,2 et 2,2 milliards \$ pour le Québec).

Tableau 1. Taux de croissance et stock d'actifs 2019; IPC et 7 principaux paradis fiscaux

	1990-2019	2015-2019	2019
	%	%	M\$
Inflation (IPC)	73,5%	7,4%	---
Îles Vierges Britanniques	37504%	41,5%	10529
Suisse	1168%	137,3%	16015
Bahamas	1247%	33,8%	26265
Îles Caïmans	54622%	7,0%	42683
Barbade	3326%	-16,6%	49777
Bermudes	3512%	46,2%	63502
Luxembourg	1012040%	41,8%	101124
Total 7 principaux pays	4639,8%	28,5%	309895
Total IDE	1313,8%	33,3%	1391256

Le graphique 1 (page suivante) permet quant à lui de suivre l'évolution de ces stocks d'actifs canadiens depuis 1990, pour chacune des juridictions choisies. Sur une période de 30 ans, les stocks d'actifs des sept principaux paradis fiscaux ont été multipliés par 47 (contre 14 pour le total des IDE canadiens pris dans leur ensemble). Si l'on fait exception de la Suisse, dont la surprenante croissance des cinq dernières années survient après un reflux important des actifs canadiens en 2013-2014, on constate que 4 des 7 paradis fiscaux (Luxembourg, les Îles Vierges Britanniques, les Bermudes et les Bahamas) ont connu les plus fortes croissances (entre 33 et 46%) au cours de la période de cinq ans écoulés depuis 2015. Les Îles Caïmans ont connu une plus faible croissance (7%) alors que la Barbade connaissait à son tour un reflux significatif de ses actifs canadiens mis à l'abri de l'impôt (-16%).

Graphique 1. Évolution des stocks d'actifs des principaux pays destinataires des IDÉ canadiens, en million \$



Sources: Statistique Canada, L'investissement direct canadien dans les centres financiers offshore, 2005; Statistique Canada, Investissement direct étranger, de 2002 à 2019.

Brève revue de littérature

Cela dit, malgré ces tendances à la hausse de l'évitement fiscal, il faut reconnaître que la démarche internationale pour une réforme des règles fiscales et pour l'accroissement de la transparence des entreprises progresse et que le travail d'information sur l'abus du recours aux paradis fiscaux donne des résultats. Signalons par exemple la mise à jour annuelle de la note sur les actifs dans les paradis fiscaux que l'association Canadiens pour l'équité fiscale publie depuis 2015¹. Puisant à la même base de données sur les IDE (Statistique Canada) que la présente fiche, la note estime que les actifs canadiens se trouvant dans les paradis fiscaux se chiffrent à 381 milliards \$ et que les pertes fiscales pour le Canada s'élevaient entre 10 et 25 milliards \$. Pour arriver à ces montants, les auteurs intègrent les actifs détenus dans ce qu'ils considèrent comme les 12 plus importants paradis fiscaux, incluant dans cette liste des juridictions telles que les Pays-Bas et l'Irlande². En plus de ce choix questionnable, les rédacteurs attribuent faussement l'entièreté de cet évitement fiscal aux entreprises alors que les IDE sont des investissements transfrontaliers effectués par un investisseur, quel que soit son statut, individu ou entreprise.

À cet égard, l'Agence de revenu du Canada (ARC) a publié depuis 2016 une série de cinq rapports qui examinent les différents aspects de « l'écart fiscal » (une notion moins chargée moralement que celle d'évitement fiscal) existant au Canada³. Les deux rapports les plus pertinents pour notre propos sont ceux portant sur l'observation fiscale des particuliers à l'échelle internationale (publié juin 2018) et de l'impôt sur le revenu des entreprises (juin 2019). L'ARC estime que sur un écart fiscal total situé entre 21,8 et 26,0 milliards \$ (de 10,6 % à 12,6 % des recettes fiscales), l'écart attribué principalement à l'évitement vers les paradis fiscaux (particuliers et entreprises) s'élevait entre 10,2 et 14,4 milliards \$ (avant la prise en compte des résultats des vérifications menées par l'ARC). Réalisées avec des moyens qui surpassent largement les nôtres, ces estimations sont relativement proches des résultats présentés dans cette fiche.

1 Voir <https://www.taxfairness.ca/en/resource/corporate-canada-top-12-tax-havens-report-july-2020>.

2 Outre ces deux pays, les auteurs ajoutent Hong Kong, Singapour et Malte aux sept pays de notre liste.

3 On peut consulter le résumé de cette démarche de l'ARC sur <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/programmes/a-propos-agence-revenu-canada-arc/rapports-information-entreprise/sommaire-ecart-fiscal.html>.

IRÉC

Institut de recherche en économie contemporaine
10 555, av. de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec, H4L 1L4
<https://irec.quebec> | info@irec.quebec
ISBN 978-2-924927-55-7